

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales



Le 12 décembre 2025

TABLE DES MATIÈRES

SOINS DE SANTÉ

M. Savoie

L'hon. M. Dornan

M. Savoie

L'hon. M. Dornan

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

M. Savoie

L'hon. M. D'Amours

M. Savoie

L'hon. M. Herron

M. Cullins

Hon. M^{me} Townsend

M. Cullins

L'hon. M. Randall

M. Cullins

M. Cullins

L'hon. M^{me} Miles



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. Hogan

L'hon. C. Johnson

M. Hogan

L'hon. M. Hickey

L'hon. M. Hickey

M. Hogan

M. Hogan

L'hon. M^{me} Thériault

PROJETS D'IMMOBILISATIONS

M. Oliver

L'hon. M. Gauvin

M. Oliver

L'hon. M. Kennedy

M. Oliver

L'hon. M^{me} Holt

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

SOINS DE SANTÉ

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Bonjour.

[Traduction]

Madame la présidente, j'aimerais avoir une petite discussion ce matin avec le ministre de la Santé au sujet du fonctionnement des cliniques de soins offerts en collaboration. Comme vous le savez, Madame la présidente, nous connaissons une pénurie de médecins et de personnel infirmier. Je sais que le gouvernement précédent avait enregistré une augmentation nette du nombre de médecins et de membres du personnel infirmier, et que le gouvernement actuel travaille à une augmentation nette du nombre de médecins et de membres du personnel infirmier. Avec le ministre, j'aimerais toutefois établir un point de comparaison. Peut-il confirmer que nous sommes toujours aux prises avec une pénurie générale de médecins et de personnel infirmier, malgré nos efforts pour améliorer la situation? Cela ne fait aucun doute. Peut-il confirmer qu'il y a une pénurie de médecins et de personnel infirmier dans la province? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je peux confirmer au député d'en face que nous manquons toujours de médecins, de personnel infirmier et d'autres fournisseurs de soins de santé. Toutefois, nous agissons avec détermination et conviction. Nous comblerons les lacunes grâce à diverses mesures, que j'ai déjà énumérées. Je tiens à remercier tous les travailleurs de la santé présents aujourd'hui, qui travaillent sans relâche pendant les fêtes, dans nos hôpitaux, dans nos services d'urgence, en première ligne et dans nos collectivités. Je leur suis profondément reconnaissant.

Je tiens également à remercier toutes les personnes du ministère de la Santé qui m'ont apporté un énorme soutien cette année. Dès mon arrivée, j'ai reçu d'elles un souffle d'air frais. Elles nous ont aidés à fournir du personnel supplémentaire provenant de notre Division du recrutement de talents. Je n'énumérerai pas les noms. J'ai une longue liste, mais elles se reconnaîtront. Je me sens pleinement soutenu dans mon rôle, qui consiste à aider les gens du Nouveau-Brunswick en leur fournissant des soins de santé primaires dans leurs collectivités. Je vous remercie beaucoup d'avoir soulevé la question aujourd'hui.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je suis rassuré de savoir que le ministre de la Santé se sent très soutenu, mais les gens du Nouveau-Brunswick estiment toujours que les soins de santé prennent une mauvaise direction. Avec le ministre de la Santé, j'aimerais aborder plus en détail le fonctionnement des cliniques de soins offerts en collaboration. Je suis conscient qu'il n'y aura pas de médecins dans toutes les cliniques. Cela a déjà été établi. J'aimerais toutefois mieux comprendre comment le tout fonctionnera.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Il n'y a que 24 heures dans une journée. Les médecins travaillent dans leurs cabinets et voient des patients. Comment les choses se fonctionneront-elles? Je comprends que chaque clinique de soins offerts en collaboration fonctionnera un peu différemment, mais la question est... Nous n'avons qu'un nombre limité d'heures dans une journée. Les médecins font leurs visites dans les hôpitaux. Ils vont dans leur cabinet pour voir leurs patients, et maintenant, ils vont dans les cliniques de soins offerts en collaboration. Donc, je demanderais au ministre de la Santé si, à sa connaissance, certains médecins devront réduire le temps qu'ils consacrent à l'hôpital ou à leur cabinet afin d'assurer une présence dans ces cliniques. Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, à l'intention du député d'en face, je dirais qu'il y a 24 heures dans une journée, et que, franchement, les gens sont malades 24 heures sur 24. Nous devons donc travailler dans des cliniques de soins offerts en collaboration afin que les gens ne deviennent pas plus malades et n'aient pas à se rendre à l'hôpital.

Nous devons également soutenir nos services tertiaires dans nos hôpitaux. Comme l'indique le rapport du vérificateur général, nous voulons réduire les temps d'attente parce que les gens auront accès aux soins de santé primaires améliorés. Nous voulons diminuer le nombre de patients en attente dans nos services d'urgence et nous voulons les faire monter aux étages. Nous avons des stratégies pour y parvenir. Le vérificateur général nous a mis au défi d'agir, et nous le faisons.

Comme l'a souligné le député, je suis plutôt optimiste. La situation ne peut pas empirer. Nous avons constaté des améliorations au cours de la dernière année, et la tendance se poursuivra dans les années à venir. Je suis très optimiste de pouvoir jumeler au moins 86 % des gens du Nouveau-Brunswick à des membres du personnel infirmier praticien et des médecins qui fournissent des soins de santé primaire. Merci beaucoup.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Eh bien, je vous remercie, Madame la présidente, mais je n'ai pas reçu une réponse. Voici la question : Retirerez-vous des médecins et des membres du personnel infirmier de la rotation dans les hôpitaux afin d'assurer le fonctionnement des cliniques? Il est vrai que nos temps d'attente aux urgences augmentent. Je comprends ce que dit le ministre, à savoir que nous réaffecterons des médecins ailleurs pour que les gens ne se rendent pas aux urgences. Toutefois, lorsque les gens ont besoin de soins urgents et que les médecins ne sont pas disponibles, cela n'améliorera pas la situation. Nous avons une pénurie de médecins.

J'aimerais que le ministre de la Santé confirme, par oui ou par non : Les médecins devront-ils consacrer moins de temps à leurs rotations à l'hôpital et en cabinet pour participer aux cliniques de soins offerts en collaboration? Il n'y a que 24 heures dans une journée. Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci, Madame la présidente. Je comprends ce que le député d'en face essaie de dire, mais je tiens à souligner une différence flagrante entre le

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

gouvernement précédent et le nôtre. Notre gouvernement sait qu'il n'existe pas de solution unique pour le Nouveau-Brunswick.

[*Original*]

Les réalités varient dans notre province, et nous le célébrons. Il n'y a pas de solution unique pour pallier la pénurie de médecins.

[*Traduction*]

Certains médecins ne veulent pas faire la visite de patients dans les hôpitaux. Ils veulent se concentrer sur la médecine familiale et rester dans leur clinique, et c'est l'une des raisons pour lesquelles ils n'acceptent pas nos offres. D'autres spécialistes et professionnels de la santé souhaitent exercer des fonctions mixtes. Ils veulent passer un peu de temps en chirurgie. Ils veulent passer un peu de temps dans une clinique de médecine du sport. Ils veulent passer quelques jours par semaine dans une clinique de soins collaboratifs.

Le gouvernement précédent n'a pas su sortir du cadre des règles qu'il avait établies, mais notre équipe est consciente de l'importance de chaque professionnel de la santé de la province. Nous avons mis en place un modèle souple qui cadre avec la façon dont les professionnels de la santé veulent exercer, et c'est pourquoi nous en recrutons davantage que jamais.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Ma foi, Madame la présidente, des notes d'allocution financées par les contribuables ne changeront rien pour les gens du Nouveau-Brunswick qui ont toujours besoin de soins de santé. Absolument rien.

Absolument rien. Madame la présidente, je ne demande que des précisions. Les parlementaires du côté du gouvernement ont parlé de transparence. Ils ont parlé de faire preuve de franchise envers les gens du Nouveau-Brunswick. Voici simplement ce que je demande : Concrètement, comment pensez-vous qu'une pénurie de médecins... Vous savez, nous avons une pénurie de médecins. Les parlementaires du côté du gouvernement l'ont admis. Il y a une charge de travail à effectuer par un nombre minimal de personnes, et les gens d'en face disent maintenant avoir une solution. Voici tout ce que nous demandons : D'autres secteurs de notre système de santé seront-ils sacrifiés pour la mise en oeuvre de cette solution?

Je poserai maintenant une question sur le personnel infirmier. Nous avons connu une pénurie de personnel d'infirmier. Verrons-nous des infirmières provenant de nos hôpitaux et d'autres secteurs de la santé faire des quartes de travail dans les cliniques de soins collaboratifs? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Madame la présidente, ce que nous constatons en réalité, c'est un gouvernement qui a montré qu'il respectait les professionnels de la santé de la province et qu'il leur accordait de l'importance. Voilà pourquoi nous voyons un plus grand nombre d'entre eux s'inscrire à des formations. Nous voyons revenir maintenant à la profession un plus grand nombre d'entre eux qui avaient quitté celle-ci pendant le mandat du

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

gouvernement précédent parce qu'ils ne se sentaient pas respectés. Notre gouvernement leur a accordé les primes de maintien en poste que des gens avaient reçues dans d'autres provinces et de la part du gouvernement fédéral. Nous leur permettons d'exercer pleinement leur profession et nous reconnaissions leur importance, ce qui nous permet d'augmenter les effectifs infirmiers dans les hôpitaux et dans les cliniques de soins collaboratifs, car il ne s'agit pas de choisir l'un ou l'autre de milieu de soins.

Notre gouvernement a recruté pour la province et au sein de celle-ci un nombre de médecins et un nombre net d'infirmières et d'infirmiers grandement supérieurs à celui qu'avait recruté le gouvernement précédent, et nous continuerons sur notre lancée, car nous assurons de meilleurs soins de santé aux gens du Nouveau-Brunswick. Voilà notre priorité absolue, et c'est pourquoi les professionnels de la santé constatent le respect et le soutien que leur accorde notre gouvernement.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Encore une fois, aucune réponse n'a été donnée, Madame la présidente. On ne fait que du marketing et du dorage. Je peux vous dire que les membres du personnel infirmier qui n'ont pas reçu les primes de maintien en poste, mais qui ont pourtant travaillé tout aussi dur que ceux qui les ont reçues, ne sont pas très contents.

Les membres du personnel infirmier auxiliaire autorisé dont le gouvernement a tenté de prendre l'emploi ne sont pas très contents. Les places que notre gouvernement a créées, ce qui a permis d'augmenter les effectifs, font également partie de l'équation. Tout cela n'a aucune importance pour les gens du Nouveau-Brunswick s'ils ne reçoivent pas les soins de santé dont ils ont besoin.

Nous savons que de nombreuses infirmières cherchent un emploi à temps plein et que, dans le passé, un grand nombre d'entre elles n'ont pas pu obtenir un emploi à temps plein. Je le sais parce que...

(Exclamations.)

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : À l'ordre, Monsieur le député.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Lorsque j'étais à l'hôpital, des infirmières sont venues me voir et m'ont dit : Écoutez, nous aimerais avoir un emploi à temps plein.

Je comprends que certaines infirmières souhaitent travailler à temps partiel. Elles veulent, pour diverses raisons, notamment le soin des enfants, avoir de la souplesse dans leur emploi du temps quotidien. Le ministre de la Santé nous dirait-il si le gel de recrutement a été levé pour...

[Original]

L'hon. M. D'Amours (Edmundston—Vallée-des-Rivières, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ; ministre des Affaires intergouvernementales ; ministre responsable de l'Immigration ; ministre responsable des

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Affaires militaires ; ministre responsable du Conseil de la recherche et de la productivité ; L) : Merci, Madame la présidente. Madame la présidente, il est certain que notre gouvernement travaille à attirer au Nouveau-Brunswick des professionnels de la santé pour changer les choses au sein du système et faire en sorte que les gens du Nouveau-Brunswick reçoivent les services auxquels ils s'attendent.

Mentionnons des exemples concrets, Madame la présidente. Nous avons ajouté huit sièges en médecine au Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick, lesquels seront comblés en septembre 2026, afin d'avoir un plus grand nombre de médecins de famille dans la province. Nous avons annoncé un nouveau programme de physiothérapie, le premier programme de physiothérapie au Nouveau-Brunswick, Madame la présidente, afin d'avoir les professionnels de la santé dont la population a besoin.

Qui plus est, Madame la présidente, nous avons adopté une loi sur la mobilité de la main-d'oeuvre pour que des professionnels d'ailleurs au Canada viennent travailler ici, au Nouveau-Brunswick, et ce, très rapidement. Madame la présidente, nous sommes un gouvernement d'action, qui s'adapte et qui travaille pour les gens du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Bon, si vous n'arrivez pas à bien le dire, dites-le plus fort.

J'ai demandé si Horizon et Vitalité avaient apporté les changements nécessaires pour permettre aux membres du personnel infirmier qui veulent travailler à temps plein... Cela n'a pas toujours été le cas. Certaines infirmières veulent travailler à temps plein. Voici la question que je pose au ministre de la Santé : Vitalité et Horizon ont-ils modifié leur politique afin que chaque membre du personnel infirmier qui veut travailler à temps plein, qui veut avoir l'occasion de faire diminuer la pression sur notre système de santé... On demande aux membres du personnel infirmier d'en faire plus. On leur demande de faire des quarts de travail dans les hôpitaux, dans les cliniques et en Santé publique. J'aimerais savoir si Horizon et Vitalité ont levé certaines restrictions afin de permettre à plus d'infirmières de travailler à temps plein et d'augmenter ainsi les ressources disponibles pour que nous puissions avoir de meilleurs soins de santé. Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Herron (Hampton-Fundy-St. Martins, ministre des Ressources naturelles, L) : Madame la présidente, les fêtes approchent à grands pas ; je pense donc que les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin de bonnes nouvelles. Êtes-vous d'accord à cet égard, Madame la présidente?

Du point de vue des soins de santé, je me suis réveillé avec un petit aperçu de ce que nous réserve Noël à l'avenir. L'opposition ferait bien de porter attention à ce qui se fera à Hampton en matière de cliniques de soins offerts en collaboration dans la nouvelle année.

De plus, pour apporter de bonnes nouvelles aux gens du Nouveau-Brunswick, la première ministre a accordé une attention prioritaire à l'abordabilité. Elle a mis au défi le Cabinet de la première ministre et le personnel. Aujourd'hui, je suis très heureux d'annoncer que nous

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

avons modifié la *Loi sur la fixation des prix des produits pétroliers* afin que l'E10 soit désormais utilisé pour déterminer le prix de référence de l'essence ordinaire au Nouveau-Brunswick. Le changement reflète mieux le coût pour les raffineurs du prix du marché des essences ordinaires. Les gens du Nouveau-Brunswick économiseront ainsi de 5 ¢ à 7 ¢ le litre à la pompe la semaine prochaine.

M. Cullins (Fredericton-York, PC) : Merci, Madame la présidente. Selon le plus récent sondage sur les soins primaires du Conseil du Nouveau-Brunswick en matière de santé, seulement 63,5 % des résidents de la zone de santé 3, soit la région de la capitale, ont un fournisseur de soins de santé primaires. Il s'agit du taux de rattachement le plus bas de toute la province. Cela signifie que près de 65 000 personnes à Fredericton et dans les environs n'ont pas accès à un médecin de famille. Pendant ce temps, d'autres régions s'en tirent beaucoup mieux. Dans la zone de Moncton, 83 % des résidents sont rattachés à un fournisseur, et à Saint John, 82 % des résidents ont également un médecin.

Madame la présidente, pourquoi le gouvernement refuse-t-il de s'attaquer à la crise des soins primaires qui s'aggrave à Fredericton? Pourquoi la région de la capitale, où se trouvent notre Assemblée législative, nos services publics, et des milliers de familles, est-elle laissée pour compte alors que d'autres zones affichent des taux de rattachement beaucoup plus élevés?

Quand le gouvernement présentera-t-il un véritable plan afin de garantir à chaque personne au Nouveau-Brunswick de la zone 3 un accès à un médecin de famille?

Hon. M^{me} Townsend (Rothesay, ministre responsable du Travail, L) : Comme mon collègue, M. Herron, j'aimerais changer un peu le ton pour Noël. En novembre 2024, à la grande surprise de tous — et même, franchement, à la mienne —, j'ai été élue députée de Rothesay. Puis, ce qui est encore plus surprenant, on m'a demandé de faire partie du Cabinet, et je suis devenue ministre de l'EPFT.

J'ai gagné à la loterie. Je veux remercier Dan Mills. Je veux remercier Mike Murray. Je veux remercier France Haché, Dany Coulliard et tout le personnel. Ils sont formidables. Tout le monde m'a dit que j'avais gagné à la loterie et...

M. Cullins (Fredericton-York, PC) : Madame la présidente, le gouvernement libéral a promis aux gens du Nouveau-Brunswick que 86 % des personnes de la province seraient rattachées à un fournisseur de soins de santé primaires. Voilà en quoi consistait l'engagement. Pourtant, dans la zone 3, la région de la capitale, le taux de rattachement n'est que de 63,5 %. Il s'agit du pire taux de la province. Près de 65 000 personnes se retrouvent ainsi sans médecin de famille.

Madame la Présidente, par votre intermédiaire, je pose la question suivante au ministre de la Santé : Comment le gouvernement compte-t-il atteindre son objectif de 85 % alors que la zone 3 est dans un tel état? Quel est le véritable plan pour améliorer les soins de santé primaire, plus particulièrement dans la région de Fredericton? Quand les résidents verront-ils enfin des mesures concrètes, des échéanciers et des résultats, au lieu de promesses recyclées?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Randall (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Merci, Madame la présidente. Je veux remercier le député d'en face de la question. Je suis très content de parler des soins de santé du côté Nord — en fait, dans la circonscription du député d'en face. Nous y avons récemment ouvert une clinique de soins collaboratifs élargie. Nous commençons le tout ici à Fredericton. Nous commençons le tout ici à Fredericton.

Madame la présidente, je veux prendre un instant pour parler de restrictions. Lorsque le gouvernement actuel est arrivé au pouvoir, la première chose que ma directrice générale et sous-ministre, Traci Simmons, a portée à mon attention, c'était la capacité restreinte de l'équipe d'Opportunités NB à aider les gens du Nouveau-Brunswick. Cela m'a donné une idée de ce qui pouvait se passer dans les soins de santé. Cela m'a donné une idée de la raison pour laquelle la clinique n'a pas ouvert à Fredericton-Nord avant que nous arrivions au pouvoir. Cela m'a donné une idée de la raison pour laquelle le gouvernement actuel a hérité d'une économie qui affichait le pire PIB par habitant d'Amérique du Nord.

Nous avons éliminé les restrictions. Nous avons revigoré l'équipe. Nous disposons d'une équipe de personnes formidables à ONB et dans l'ensemble du gouvernement pour éliminer des restrictions dans la province et obtenir des résultats pour les gens du Nouveau-Brunswick dans le secteur des soins de santé et dans l'ensemble de l'économie.

M. Cullins (Fredericton-York, PC) : Merci, Madame la présidente. J'aimerais rappeler au député de Fredericton-Nord que la clinique devait être une nouvelle clinique, et non une clinique déjà établie déménagée dans les locaux voisins. Ah, vous...

(Exclamations.)

M. Cullins (Fredericton-York, PC) : Le gouvernement actuel dit qu'il veut améliorer l'accès aux soins primaires. Pourtant, les mesures qu'il prend font le contraire. Nous savons que les Libéraux ont mis fin au programme de soins en pharmacie qui connaissait beaucoup de succès et qui produisait de vrais résultats pour les gens du Nouveau-Brunswick qui n'ont pas accès à un médecin de famille. Nous savons que 79 % des gens du Nouveau-Brunswick sont favorables à l'élargissement du rôle des travailleurs paramédicaux dans notre système de santé, mais le gouvernement actuel agit extrêmement lentement à cet égard.

Entre-temps, Madame la présidente, j'entends de graves préoccupations quant à la possibilité d'un dangereux manque de personnel à l'urgence de l'Hôpital Dr Everett Chalmers pendant la période chargée des fêtes qui est à nos portes. Madame la présidente, par votre intermédiaire, je demande au ministre de la Santé : Quel est le plan? Quand la zone 3 recevra-t-elle l'attention et les ressources dont elle a désespérément besoin?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M^{me} Miles (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Merci, Madame la présidente, et merci au député d'en face. Chaque collectivité dans la province a différents besoins particuliers.

Nous ne pouvons pas l'oublier alors que nous entrons dans la période des fêtes. Je veux prendre l'occasion pour remercier l'équipe du ministère du Développement social et de la Société de l'inclusion économique et sociale.

De ce côté-ci, les données comptent. Nous ne l'oublierons jamais. Les données nous indiquent ce qui se passe, mais les histoires sont aussi importantes. Les histoires nous indiquent pourquoi les données comptent. Les histoires proviennent des gens de chaque collectivité de la province que nous sommes ici pour servir. Chaque collectivité est unique et différente et a des besoins très différents. Ses histoires guident nos équipes — toutes nos équipes. Voilà comment nous travaillons en équipe à relever des défis pour les gens du Nouveau-Brunswick. Les histoires guident notre équipe du Développement social.

Lorsque les gens communiquent avec notre équipe du Développement social, ce n'est pas toujours parce qu'ils passent une bonne journée. Il faut du coeur pour appuyer tous les gens du Nouveau-Brunswick. Je suis fière de notre équipe du Développement social, de notre équipe de la Société de l'inclusion économique et sociale et de l'ensemble de notre équipe...

M. Hogan (Woodstock-Hartland, PC) : Merci, Madame la présidente. J'apprécie... Eh bien, j'apprécie les publicités et je me joins à bon nombre de ministres pour féliciter leur personnel. J'ai travaillé avec bon nombre de ces personnes remarquables et je sais qu'elles font du beau travail.

Je pose ma question au ministre de la Santé. J'espère qu'on le laissera sortir du banc des punitions afin qu'il réponde à la question, car les gens de ma circonscription sont extrêmement préoccupés. Ce matin, j'ai été très heureux de voir, sur le site où sont affichées les possibilités d'emploi en santé pour le Nouveau-Brunswick, une offre d'emploi de chirurgien généraliste à l'Hôpital du Haut de la Vallée, à Waterville. J'aimerais en voir deux, car, à mon avis, il nous faut une bonne équipe à l'hôpital, mais il s'agit d'un bon début. Je veux féliciter le ministre et l'en remercier.

Toutefois, je veux en savoir plus au sujet du modèle de rémunération à l'acte. Certains médecins sont rémunérés à l'acte, et certains sont rémunérés selon un autre modèle de rémunération. Quelle est la différence entre les modèles? Est-ce...

[Original]

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Madame la présidente, merci beaucoup de me donner l'occasion de prendre la parole. Pendant la période des fêtes, j'aimerais prendre un petit moment pour réfléchir à l'année que nous venons de traverser et souligner nos bons coups. J'aimerais rappeler à

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

tout le monde que l'éducation est le point de départ de la formation des futurs chirurgiens que nous essayons de recruter au sein de notre système de santé.

J'aimerais aussi prendre un petit instant pour parler du programme des petits-déjeuners, qui reflète bon nombre des valeurs de notre équipe, notamment l'équité, la non-stigmatisation, la bienveillance et le sentiment d'appartenance. Celui-ci est très important pendant les fêtes.

J'aimerais également prendre un instant pour parler de la stratégie de maintien en poste et du respect dont nous faisons preuve envers les gens dans notre système. Nous avons annoncé hier notre stratégie pour nous occuper des gens dans le système et stabiliser nos salles de classe. Je veux souhaiter un joyeux temps des fêtes à tout le monde et...

[Traduction]

M. Hogan (Woodstock-Hartland, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Vous savez, les gens de ma circonscription cherchent à comprendre les données du recensement selon lesquelles il serait nécessaire d'ouvrir une nouvelle école francophone. La situation est difficile à comprendre, car il est question d'un trajet de 45 minutes en autobus pour se rendre à l'école francophone.

Voici une question sérieuse, et je veux que le ministre de la Santé y réponde. S'il ne veut pas... S'il n'a pas l'autorisation de prendre la parole, ce n'est pas grave. Je mettrai les gens de ma circonscription au courant de la situation afin qu'ils puissent peut-être écrire quelques lettres de plus. Je veux vraiment une réponse. D'une part, il y a l'offre d'emploi de médecin généraliste rémunéré à l'acte et, d'autre part, un modèle mixte qui comprend une autre formule de rémunération pour d'autres médecins de la province. Quelle est la différence? Que cela signifie-t-il? Pourquoi le modèle de rémunération à l'acte est-il la seule option retenue pour le poste de médecin en chirurgie générale à l'Hôpital du Haut de la Vallée?

L'hon. M. Hickey (Saint John Harbour, ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. De ce côté-ci de la Chambre, nous sommes fermement résolus à assurer un meilleur service public à tous les gens du Nouveau-Brunswick, dans toutes les collectivités. Que ce soit dans le domaine des soins de santé ou du logement, nous veillons à ce que l'accès aux services soit une priorité absolue.

À l'approche de la période de Noël, soulignons le travail que le gouvernement actuel a accompli : 320 nouveaux logements publics cette année. Nous veillons à offrir des logements abordables dans l'ensemble des collectivités de la province. Je demanderai un peu la participation du public.

Rappelons aux parlementaires du côté de l'opposition officielle combien de logements publics ils ont construits pendant leurs six années au pouvoir. Combien y en a-t-il eu? Il n'y en a eu aucun, zéro. Nous veillons à ce que—

(Exclamations.)

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : À l'ordre. Veuillez poursuivre.

L'hon. M. Hickey (Saint John Harbour, ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, L) : Nous veillons à ce que chaque personne du Nouveau-Brunswick ait accès à un logement. Telle est notre priorité. Les gens d'en face peuvent continuer à prendre la parole...

M. Hogan (Woodstock-Hartland, PC) : Merci, Madame la présidente. Je me suis habillé dans l'esprit des fêtes et j'essaie de bien me comporter aujourd'hui. Je n'ai rien dit aux gens d'en face, même si c'est tentant.

(Exclamations.)

M. Hogan (Woodstock-Hartland, PC) : Oui.

Je vais encore poser la question. J'espère que la punition infligée au ministre est levée et qu'il pourra répondre à la question des gens de ma circonscription. Quelle est la différence entre un modèle de rémunération à l'acte et l'autre modèle de rémunération pour les chirurgiens? Certains postes combinent les deux modèles. Certains sont rémunérés à l'acte. Le poste à l'hôpital de Waterville est rémunéré à l'acte. Pourquoi est-il uniquement rémunéré à l'acte? Est-ce la meilleure façon d'attirer un chirurgien dans cet hôpital? Faudrait-il combiner les deux modèles?

[Original]

L'hon. M^{me} Thériault (Caraquet, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, L) : Madame la présidente, permettez-moi de vous rappeler le changement de cap dramatique qui a eu lieu dans la dernière année. Après six années de conflits et de tensions sur le terrain, nous avons maintenant une première ministre qui respecte les minorités et qui favorise les réalités différentes. Nous avons un Cabinet et un caucus qui sont partout sur le terrain, au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest. Nous parlons aux anglophones, aux francophones et aux Autochtones.

Le personnel du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture avait reçu du gouvernement précédent la directive de ne pas répondre aux appels téléphoniques et de ne pas parler aux parties prenantes. Nous donnons maintenant au personnel la liberté de parler aux parties prenantes et nous lui faisons confiance. Nous permettons au personnel ministériel de faire son travail.

Je vais vous rappeler le travail que nous faisons au ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, Madame la présidente. Nous nous occupons de la révision décennale de la *Loi sur les parcs*. L'ancien gouvernement, dont des membres sont maintenant assis du côté de l'opposition, devait faire la révision en 2024, lorsqu'il était au pouvoir. Il ne l'a pas fait, parce qu'il n'était pas capable de tenir des discussions avec les Premières Nations.

Nous avons établi la *Loi sur le statut de l'artiste* après six mois au pouvoir. L'ancien gouvernement avait eu six ans pour le faire, mais ne l'a pas fait. Nous avons présenté une stratégie touristique, un plan d'action en art...

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

PROJETS D'IMMOBILISATIONS

M. Oliver (Kings-Centre, PC) : Merci, Madame la présidente. Je ne suis pas sûr si je dois poser la question ou la confier au ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches. Je vais tout de même essayer.

Madame la présidente, l'établissement de 50 lits de traitement, dont le gouvernement a annoncé la création, est prévu pour le district rural de Fundy, lequel n'est pas actuellement régi par les règlements concernant les plans ruraux. Ainsi, aucune réglementation de zonage ne s'applique au bien foncier à l'heure actuelle. Est-ce une bonne chose? Eh bien, je ne pense pas, car le gouvernement du Nouveau-Brunswick exige que chaque collectivité se dote d'un tel plan d'ici à 2028. En date d'aujourd'hui, pour le district rural de Fundy, ce plan est encore aux premières étapes de son élaboration. Une fois terminé, il comportera des dispositions de zonage précisant les usages permis, les marges de recul exigées ainsi que les exigences en matière de consultations publiques.

À ce jour, aucun permis n'a été délivré pour le projet, et il en faut un avant le début des travaux de construction. Madame la présidente, quel est donc l'état réel d'avancement du projet d'établissement hautement prioritaire et quel est son échéancier? À quelle étape en est-on : prêt, en joue ou feu?

L'hon. M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, ministre de la Sécurité publique ; ministre responsable de la Francophonie, L) : Je trouve étrange de me faire poser des questions par l'équipe de l'opposition officielle sur les soins de santé. Savez-vous pourquoi? C'est parce que j'ai quitté leur gouvernement, car ils voulaient fermer les urgences la nuit un peu partout dans la province. Regardez-nous ce matin. Voilà à quoi ressemble une équipe.

Les parlementaires d'en face posent les mêmes questions jour après jour. Neuf questions ont été posées au ministre des Transports et de l'Infrastructure, toujours la même question à laquelle on a déjà répondu. Il y a eu neuf questions à propos de la Commission de l'énergie et des services publics. D'ailleurs, les gens d'en face veulent-ils s'attribuer le mérite de la réduction de 7 ¢ le litre? Ils se sont attribué le mérite de tout le reste. Ils ont réalisé un meilleur travail en un an comme opposition officielle qu'il n'en ont fait en six ans au pouvoir.

Une chose que les parlementaires de l'opposition doivent savoir, c'est que : Les incendiaires ne méritent pas d'éloges pour avoir appelé le 911. Merci, Madame la présidente.

M. Oliver (Kings-Centre, PC) : Merci, Madame la présidente. On pourrait penser, à en juger par la correspondance que je reçois des personnes de ma circonscription, que je détiens toutes les réponses. Les gens me disent que le ministre et le Cabinet de la première ministre leur disent de communiquer avec mon bureau pour obtenir des réponses. Comme je l'ai indiqué, des personnes d'autres circonscriptions appellent également mon bureau.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Bon, je ne dis pas que je refuserais le rôle si l'on me l'offrait, mais les gens d'en face devraient probablement exercer leur propre rôle. Quand les consultations publiques seront-elles organisées? Quand les gens d'en face auront-ils certaines des réponses? Après tout, je ne suis qu'une seule personne. Je m'occupe de ma circonscription. J'aimerais bien les voir s'occuper de leurs projets. Merci.

L'hon. M. Kennedy (Quispamsis, ministre des Gouvernements locaux, ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick, L) : Madame la présidente, écouter les gens d'en face parler, c'est comme regarder *Noël avec les Krank*. Je dois prendre la parole aujourd'hui et remettre les pendules à l'heure à la suite des propos absurdes qu'a tenus la députée de Oromocto-Sunbury à l'égard de l'impôt foncier. Voici une annonce éclair pour elle : Un peu partout dans la province, des municipalités maintiendront leurs taux de taxes et d'impôts en 2026. En d'autres mots, les impôts fonciers feront l'objet d'un gel. La députée d'en face devrait peut-être passer à autre chose. Ne l'oubliez pas, Madame la présidente, en 2026, le conseil municipal de Saint John réduira le taux d'imposition. En fait, les impôts fonciers du chef de l'opposition officielle par intérim, tout comme sa cote de confiance, baissent.

M. Oliver (Kings-Centre, PC) : Eh bien, Madame la présidente, malheureusement, il semble qu'il s'agit bel et bien d'une situation où l'on tire avant de viser. Comment la première ministre peut-elle prendre la parole à la Chambre du peuple pour se vanter d'un établissement de 50 lits de traitements, alors que ce dernier n'a fait l'objet d'aucune demande de permis et d'aucune consultation publique et que toutes les questions formulées au ministre et à la première ministre ont été renvoyées à mon bureau? J'aimerais pouvoir dire aux gens de ma circonscription qu'il n'y a pas de quoi s'inquiéter. Jusqu'à présent, le gouvernement n'a donné suite à aucune de ses promesses, mais la question est trop importante pour rester sans réponse. Les clients potentiels cherchent des réponses. Quelles garanties concrètes le gouvernement peut-il nous donner quant à l'engagement de Edgewood Health envers notre collectivité? Compte tenu du manque de transparence, comment pouvons-nous veiller à ce que le centre ne devienne pas simplement une autre source de frustration pour les gens du secteur?

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci, Madame la présidente, et merci au député d'en face de la question. Je peux comprendre pourquoi les gens du Nouveau-Brunswick ont peu d'attentes des parlementaires d'en face en matière de consultations. Les attentes du public ont été forgées par un gouvernement qui ne consultait les gens qu'après la prise de décisions, alors que notre équipe est sur le terrain, s'engage dans les collectivités, n'hésite pas à se présenter à n'importe quelle réunion et à se rendre dans n'importe quelle collectivité de la province.

[Original]

Vous avez vu que notre équipe est très enthousiaste à l'égard des dossiers. Elle est sur le terrain, dans chaque coin de la province, et travaille avec les gens du Nouveau-Brunswick. Elle les écoute et travaille pour eux. Je sais que le tout n'a pas de sens pour les

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

parlementaires du côté de l'opposition, parce qu'ils ne savaient pas comment sortir de leur bureau. Toutefois, notre équipe travaille de façon formidable.

[*Traduction*]

Les gens du Nouveau-Brunswick n'ont jamais vu une équipe comme l'équipe actuelle. Le dévouement des membres de l'équipe envers la province et le travail de leur ministère les motive à parler avec enthousiasme de leurs réalisations.

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.